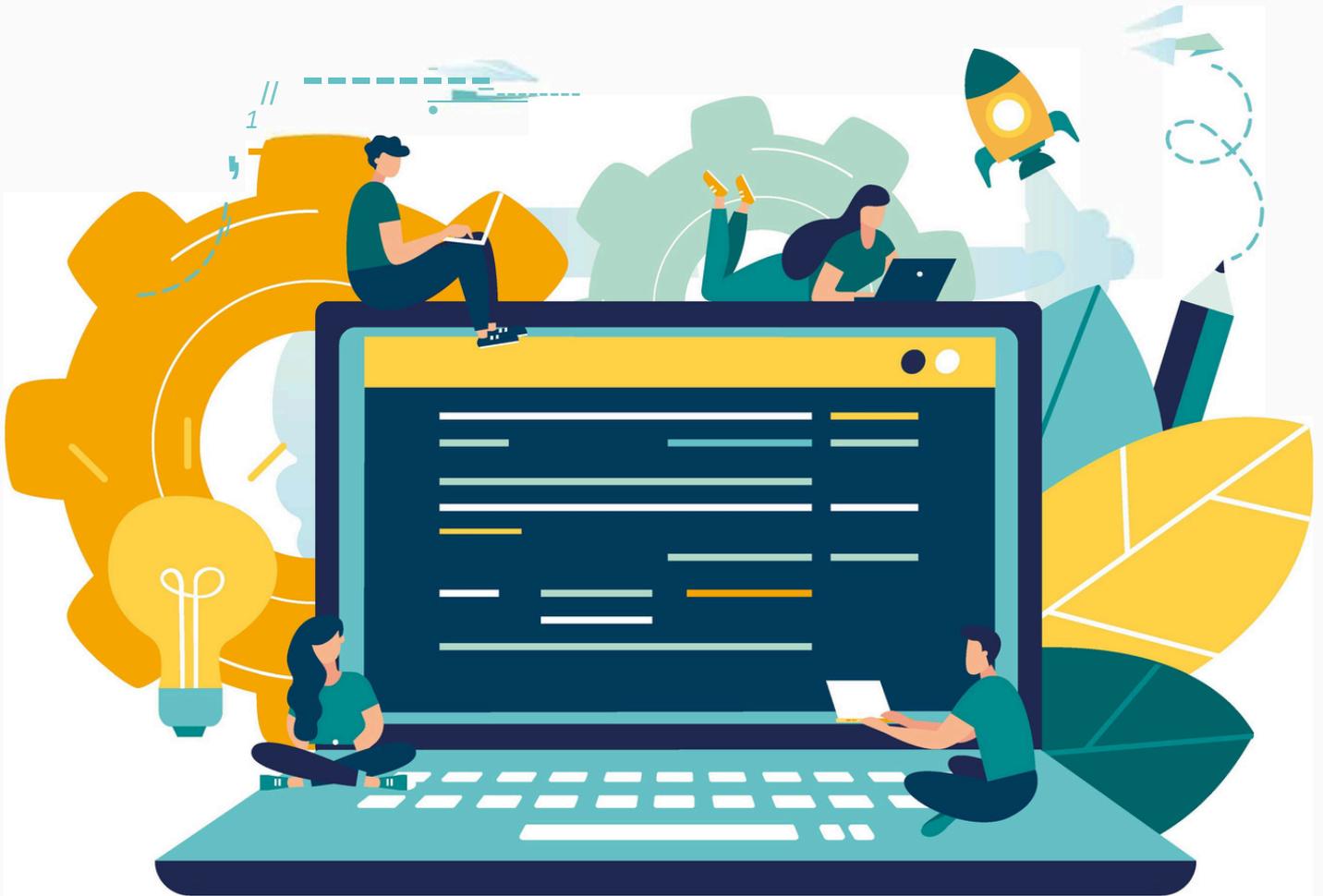


Sciences Po



RENTREE ADMINISTRATIVE

2025-2026

LES INDISPENSABLES DE LA RENTRÉE

Inscription administrative

Effectuez votre inscription administrative via votre espace étudiant, selon les dates indiquées dans le calendrier des inscriptions. Vous pourrez déterminer le montant des droits de scolarité, mettre en place le paiement et obtenir votre carte étudiante.

CVEC

Tous les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doivent régler la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du Crous. L'attestation de paiement est obligatoire pour valider l'inscription en ligne.

Site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Bourses et aides financières

Les informations concernant vos bourses et les autres aides financières sont disponibles auprès de l'équipe dédiée et sur votre espace étudiant.

Logement

Consultez les offres de logement ou publiez votre offre de location ou de colocation ! Sciences Po en publie chaque année sur le site web institutionnel dédié. L'offre est complétée par des places en résidence universitaire : contactez le service logement ou l'administration de votre campus pour connaître les critères d'éligibilité. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos recherches (contacts à la page 5).



Ne manquez pas nos vidéos !
[Rechercher votre logement](#)
[Trouver un logement avec le site web offres de logement Sciences Po](#)

Démarches santé

Selon votre situation, vous devrez effectuer des démarches d'affiliation auprès de la CPAM de votre lieu de résidence. Nos services sont à votre disposition pour vous accompagner et vous expliquer les démarches. [Plus d'informations](#).

Accompagnement extra-pédagogique

Bénéficiez d'un accompagnement pour toutes vos démarches : obtention et renouvellement de votre titre de séjour, parcours des soins médicaux, ouverture d'un compte en banque, logement, vacances étudiantes, informations sur les transports, aide sociale...

Et dans les campus en région ?

Certains services vous sont proposés par les équipes en région (notamment les accompagnements pour les démarches VISA et la recherche de logement). Pour toutes les autres démarches centralisées à Paris, nos équipes sont à votre écoute et restent joignables même à distance !

Handicap et accessibilité

Le pôle handicap vous accueille pour prendre en compte vos besoins, vous proposer des aménagements spécifiques de vos cours, examens ou de cursus et résoudre vos problèmes d'accessibilité. Il vous met en lien avec les différents services de Sciences Po et vous accompagne dans vos démarches administratives. Pour toute demande liée à une situation de handicap ou invalidante, une personne dédiée (pole.handicap@sciencespo.fr) est à votre écoute, quel que soit votre campus.

Le Service de Santé Etudiante (SSE)

Le SSE est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui réunit des médecins, des psychologues et des infirmières qui assurent un accueil personnalisé. La santé y est abordée dans un sens large, de la prévention aux soins, et dans toutes ses dimensions : physique, psychologique, sociale et environnementale. Vous serez reçu gratuitement et en toute confidentialité pour être conseillé et orienté, effectuer certains soins courants, organiser des consultations médicales sur place, bénéficier d'une écoute, d'un soutien psychologique ou d'un repos sur place en cas de besoin.

Dispositifs d'accueil

Fin Août : Meet the Services. Nous vous attendons pour vous renseigner sur tous les services proposés à Sciences Po. Les dates et les modalités de ces dispositifs seront publiées sur notre site prochainement.

Etudiants - ambassadeurs

À partir du début des cours, plusieurs étudiants vous accueillent dans tous les campus de Sciences Po afin de vous présenter les services et vous aider dans vos démarches de rentrée. N'hésitez pas à leur poser toutes vos questions !

Etudiants relais santé

Des étudiants relais santé animeront des journées de prévention et vous renseigneront sur les accompagnements disponibles au sein de Sciences Po, en présentiel et/ou à distance. Ils communiqueront sur leurs actions via les réseaux sociaux.

FOCUS DE LA RENTRÉE

VOTRE COUVERTURE SANTÉ ET VOS ASSURANCES

VOTRE COUVERTURE SANTÉ

La sécurité sociale

L'affiliation au régime général de sécurité sociale français est gratuite pour tous les étudiants. La sécurité sociale rembourse en moyenne 70% des frais des consultations médicales et de 30% à 65% des coûts des médicaments.

Comment s'y affiler ?

En fonction de votre situation, voici les démarches à effectuer auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre lieu de résidence.

Et la mutuelle ?

La mutuelle ou complémentaire santé vous assure un meilleur taux de remboursement des dépenses médicales et permet de compléter la part remboursée par la sécurité sociale, voire la prise en charge de certains frais non remboursés par celle-ci.

La souscription à une mutuelle est facultative et fortement recommandée. Elle n'est possible que si vous êtes affilié au régime de sécurité sociale français.

Vos assurances

Vous bénéficiez gratuitement chaque année d'une couverture responsabilité civile, défense-assistance, rapatriement dans le cadre de vos activités universitaires. Ces assurances sont offertes par Sciences Po à tous ses étudiants inscrits. Accédez à vos attestations et informations détaillées sur ces assurances à partir de votre espace étudiant, rubrique « certificats administratifs ».

Qu'est-ce que la responsabilité civile ?

L'assurance de responsabilité civile est un contrat qui garantit les conséquences pécuniaires encourues par l'assuré lorsque celui-ci cause un dommage matériel ou corporel à un tiers que ce soit par sa négligence, son imprudence, ses enfants, préposés, animaux ou choses dont il est responsable.

L'assurance habitation

Si vous louez un logement dans le privé, vous devez souscrire à une assurance multirisque habitation, obligatoire en France et fortement conseillée à l'étranger. Elle assure le logement contre les risques locatifs, incendie, dégâts des eaux, catastrophes naturelles, vol. Une attestation vous sera demandée par le bailleur de votre logement lors de la remise des clés.



Y avez-vous pensé ?

Vous partez à l'étranger ?

Pensez à vérifier votre couverture santé dans le pays de destination ! Une complémentaire peut être nécessaire et/ou exigée.

Vos assurances responsabilité civile et rapatriement vous suivent à l'étranger ! Vérifiez leurs services dans les notices disponibles dans votre espace étudiant.



CONTACTS

Centre des services étudiants

13, rue de l'Université, 1er étage.

Accueil sur place, sans rdv :
Lundi et mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Vendredi de 9h30 à 12h.

Accueil numérique sur Zoom, sans rdv :
Mardi et Jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Inscriptions administratives (carte étudiante, paiement des droits de scolarité, attestations, CVEC,...) : [Accueil Zoom](#)

Accompagnement étudiant (recherche de logement, aide financière, titre de séjour, démarches santé,...) : [Accueil Zoom](#)

Besoin de prendre un rendez-vous ?

Vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique, Zoom ou en présentiel avec nos équipes :
[Formulaire de contact](#)

Dates importantes

Meet the services :
les dates seront publiées
[sur notre site prochainement.](#)

[Calendrier des Inscriptions administratives.](#)

Date limite pour saisir la
[Commission de suivi social :](#)
31 janvier 2026

Date limite pour demande
de [reconnaissance](#)
[d'indépendance financière :](#)
31 octobre 2025

Pôle Handicap

13, rue de l'université 75007 Paris
pole.handicap@sciencespo.fr

Pôle santé

13, rue de l'université 75007 Paris
Permanences des médecins
[Prendre rendez-vous via Doctolib](#)

BEAUCOUP D'AUTRES SERVICES À VOTRE DISPOSITION : OÙ LES TROUVER ET COMMENT LES CONTACTER ?

[Vie étudiante et de campus](#)

[Cellule d'écoute et d'accompagnement](#)

[Stages, orientation, carrières](#)

[Bibliothèque](#)

[Helpdesk et ressources en ligne](#)

[Égalité femmes-hommes](#)

[Prêt audiovisuel et formations](#)

[Service reprographie](#)

[Librairie de Sciences Po](#)

[Lutte contre les discriminations et laïcité](#)

[Collège Universitaire](#)

[Écoles](#)

[Guide d'accompagnement aux inscriptions pédagogiques](#)

